

**Déclaration Force Ouvrière**  
**Réunion des délégués du personnel de l'ETNP**  
**22 octobre 2009**

Monsieur,

**FRET**

« Depuis quelques jours, les cheminots de la future « famille Fret » ont reçu un courrier du directeur de la traction. Cette missive a décrit les grandes lignes des sacrifices à consentir pour maintenir à flot le fret SNCF. Le niveau de l'attaque semble surréaliste juste après la remise en cause de notre régime de retraite.

6000 suppressions de postes sont envisagées, c'est un véritable plan social qui s'annonce.

Communiqué Force Ouvrière - 17 janvier 2008. »

Le contenu de la dernière rencontre tripartite état/SNCF/O.S ne fait qu'accentuer les angoisses des cheminots sur leur devenir. À ce jour, l'entreprise prévoit de maintenir une activité de triages dans au moins trois sites tête de lignes du réseau (*Sibelin, Woippy, et un site en IDF*). **Si cette contraction du nombre de triages devait être définitive, le plan social annoncé prendrait des proportions cataclysmiques. La lettre de recommandation de Madame Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, conséquence directe des événements dramatiques survenus à France Télécom, doit inciter nos dirigeants à prendre une posture plus humaine face aux restructurations auxquelles vont être exposés les cheminots.** Est-il normal qu'un agent soit avisé à son retour de vacances de la suppression de son poste ? Est-il concevable qu'il s'entende dire par son hiérarchique que pour l'instant il n'a plus de travail en attendant le déclenchement des mesures de l'accord mobilité ? Pour mettre en musique les louables intentions du Gouvernement, **la SNCF doit donc immédiatement stopper l'application du RH0910, vecteur de mobilité imposée.** Le Président Pépy s'est engagé à ne pas filialiser d'entités spécialisées, d'ici la fin de l'été 2010, à condition que nous soyons en capacité d'y maintenir nos parts de marché et d'en capter d'autres. **Il répond ainsi à la demande de Force Ouvrière formulée au dernier Comité de Groupe.** Ce sursis doit donc être mis à profit pour poser sur la table tous les sujets de discorde afin de donner toutes les chances aux cheminots de préserver leur emploi au sein de la maison mère.

**Ouverture à la concurrence des TER**

Le règlement européen sur les Obligations de services publics permet l'attribution directe de contrats sans passer par un appel d'offres. La SNCF pourrait donc, au sens de la LOTI, préserver son monopole de transporteur de service public dans le TER. Or, la volonté politique affichée ostensiblement ne laisse plus planer l'ombre d'un doute sur l'ouverture prochaine de certaines lignes TER à la concurrence. La région Alsace pourrait mettre en concurrence un certain pourcentage de ses lignes. La création par la SNCF d'ET multi fonctions pourrait faciliter ces transferts ! Mais la cohérence, l'équilibre et la sécurité du transport ferroviaire de voyageurs ne repose-t il pas sur un socle endurci par plus de 100 ans d'histoire ? Ce fut d'ailleurs le sens des propos d'une élue de la république lors du colloque sur l'ouverture à la concurrence des TER qui s'est déroulé le 7 octobre dernier. La réponse de Monsieur **Yanick Paternotte**, rapporteur parlementaire au Sénat de la loi ARAF, ne laisse pas de place au doute sur son dédain des cheminots de la SNCF : « *Je suis d'accord avec vous madame, mais nous ne pouvons pas non plus vivre en reniant le monde qui bouge, le temps des escarbilles est révolu, et la prime charbon n'a plus de raison d'être* ». **Ce n'est pas en proférant de tels propos que nous pourrions sereinement débattre de l'avenir du service public ferroviaire !**

## **SIRIUS**

Gadgetisation du métier de CRL, il va lier un peu plus l'agent à l'entreprise en dehors de sa vie professionnelle. Cet outil pèse 750 grammes et lors de son déploiement il remplacera en tout et pour tout 200 grammes de papiers !

Mais est-ce là le plus important ? La véritable question est en fait celle de l'emploi. Combien de postes de gestionnaires de moyens, d'agent des pôles d'appui seront mis en cause par une innovation qui n'en est pas une. On peut également s'interroger à terme sur la notion même de résidence.

**D'autant que pour Force Ouvrière il reste de nombreuses questions, comme celle de la maintenance des outils de travail ! Mais l'entreprise doit également dispenser aux ADC la formation adéquat, en dehors du volume annuel classique de formation. Sans cela, un accaparement sans faille de Sirius par les ADC deviendrait une chimère.** Force Ouvrière s'interroge sur l'évolution à terme de cet outil qui pourrait se substituer aux documents papiers tels que le référentiel ou le Mémento. Nous espérons que Sirius, s'il voyait le jour, restera au sein de l'entreprise SNCF car il est suffisamment sophistiqué pour répondre aux exigences de la concurrence.

## **Eurostar**

Bien entendu Force Ouvrière reste opposé à toute filialisation et s'interroge sur la pertinence du projet. Grâce aux interventions répétées de force Ouvrière Eurostar passera une convention avec la SNCF gravant ainsi dans le marbre l'application du RH077 et 677. Pour autant on peut s'interroger sur la stratégie suivie par Eurostar et la SNCF ; en conservant un calendrier inadapté, en mettant en quelque sorte la « charrue avant les bœufs ».

D'autant que les conventions et autres avenants recèlent encore des parts d'ombre qu'il serait urgent de dissiper, la SNCF ayant fait le choix de conserver la date « symbolique » du 26 octobre.

Et nous n'aurons là, réglé qu'une partie du problème, au tour du directeur de l'ETNP de répondre sur le parcours professionnel au sein de l'ETNP, sur l'avenir du protocole d'accès TGV, sur les notations, sur la gestion prévisionnelle de l'emploi. Le sujet est donc loin d'être clos et il serait bien plus sage de surseoir aux projets qui confondent « grande vitesse » et précipitation.

Après la désintégration industrielle du Fret, la fusion des ET en ETNP, le saccage des bureaux administratifs, l'interopérabilité et les conséquences désastreuses de ses restructurations sur l'emploi, la mobilité, les conditions de travail, le parcours professionnel ; êtes vous si sur qu'il soit utile de vous ajouter une épine dans le pied.

**Vous l'aurez compris il n'y a pas un jour sans qu'un collègue ne nous interpelle. L'angoisse monte et aucune amorce de discussion ne permet de donner une vision claire de notre avenir.**

**Maintenant on connaît les dégâts de ces méthodes de management. A l'instar de France Telecom nous exigeons l'arrêt immédiat de toute restructuration/filialisation, le gèle du Rh0910 et de la mobilité forcée et l'ouverture d'une table ronde sur l'avenir de l'EPIC SNCF.**